

Éditorial

Il faut bien une première à tout comme le dit l'expression... mais quand il s'agit d'écrire un éditorial, comment commencer ? Quels mots utiliser pour décrire dix années au sein de la Fondation Digger sur une demi-page ?

Le 9 mai 2011 était mon premier jour à la Fondation Digger comme aide administratif, dans le cadre de mon service civil. J'étais engagé pour une durée de 7 mois. J'avais 21 ans et je voulais simplement me rendre utile pour une cause plus grande que moi-même et bien que la Fondation Digger soit dans ma région, je ne connaissais pas vraiment son travail ni la problématique des mines dans le monde.

Trois ans plus tôt, lors d'un voyage dans la zone du Sahara occidental, j'avais été confronté pour la première fois à une zone minée. Je me rappelle encore très bien de cet endroit : carcasses de voitures un peu partout, squelettes d'animaux, panneaux « Danger mines », guide obligatoire, mais c'était l'aventure et j'étais loin de réaliser à cette époque la nécessité du déminage pour les populations confrontées chaque jour aux dangers des mines !

C'est un peu plus tard, en me rendant dans le cadre privé dans d'autres pays infectés par les mines, en écoutant les témoignages poignants des personnes locales mais aussi en travaillant à la Fondation Digger et en voyant l'impact des actions menées avec nos machines que j'ai saisi l'importance d'éradiquer ce fléau des sols afin de les rendre sécurisés aux habitants. Certes, le travail est encore long et pas toujours simple, mais si je pense à toutes les opérations où nous avons pu intervenir durant les dix dernières années, les millions de m² de terre qui ont pu être libérés, les vies qui ont été épargnées, c'est juste extraordinaire, et en tant que comptable de la fondation, je peux témoigner que vous faites pleinement partie de ce succès ! Alors, un grand merci

pour votre soutien, votre confiance et votre fidélité.

Champs de mines
visités en 2017



Samuel Gafner,
Responsable administration
et finance

Maoro et Raoul Cop parrainent Digger



Après une opération de déminage au Soudan, un certain Frédéric rentre chez lui dans une vallée jurassienne. En chemin, il se lie d'amitié avec l'enquêteur d'une compagnie d'assurance parisienne, lequel aura bien besoin de son aide pour accomplir sa mission : retrouver, caché quelque part dans les montagnes neuchâteloises, le butin d'une bande de voleurs spécialisés dans le cambriolage de numismates...

Vous conviendrez qu'un personnage de cette intrigue, celle de la bande dessinée intitulée *Le Gang des numismates*, présente une ressemblance non fortuite avec une personne existante ou ayant existé (pour reprendre la formule consacrée). Ses auteurs et parrains de la Fondation Digger, **l'artiste chaud-fonnier Maoro (Mauro Frascotti) et l'historien d'origine belge Raoul Cop**, racontent en effet une histoire palpitante, mais se déroulant dans un décor réaliste et détaillé, emprunté à la région qu'ils aiment tous deux, l'un comme enfant du pays, l'autre par affinité élective.

Le Gang des numismates est le deuxième tome d'une trilogie intitulée *L'or des sapins* (éditions Livreo-Alphil) ; le premier se déroule dans les mêmes lieux, mais deux siècles plus tôt, à l'époque du service étranger et des faux-monnayeurs, tandis que le troisième se projettera au vingt-deuxième siècle, quand les voitures voleront et que les mines antipersonnel ne seront plus, et depuis longtemps, qu'un mauvais souvenir ?

Retrouvez les parrains de la
Fondation Digger sur notre site :
<https://foundation.digger.ch/fr/parrains/>





Nos machines ne sont que la partie visible de l'iceberg

Soudan du Sud

Des chiens équipés de SMART en appui aux démineurs

Récemment, le harnais SMART pour chiens chercheurs de mines a été déployé au cours d'une opération au Soudan du Sud. Développés en collaboration par la Fondation Digger et le Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD), et assemblés grâce à un financement de la fondation suisse Monde sans mines (MSM), ce système est utilisé avec succès au Cambodge depuis mars 2019.

Au Soudan du Sud, l'ONG APOPO emploie depuis peu douze chiens, dont huit formés à la recherche de mines et quatre dédiés aux enquêtes techniques, ces derniers étant spécialement équipés du système SMART. Sur cette mission, l'organisation collabore avec une entreprise de déminage d'origine anglaise, The Development Initiative (TDI) sous contrat chapeauté par le Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS). Les chiens sont impliqués dans des enquêtes techniques destinées à aider les démineurs à sécuriser des routes. Ce travail permet aux habitants de régions retirées d'accéder à l'aide humanitaire sous la forme d'eau potable, de nourriture, de médicaments et d'autres denrées nécessaires. De plus, les personnes déplacées peuvent ainsi retourner dans leur pays ou leur ville de manière sécurisée après avoir été chassées de chez elles par deux décennies de conflits.

Pour mémoire, DIGGER a travaillé dans plusieurs régions du Soudan (englobant le Soudan du Sud à l'époque) entre 2005 et 2007, notamment avec TDI.

Gentien Piaget

La Fondation Digger est souvent qualifiée de « simple » fabricant de machines, ce raccourci est pourtant bien réducteur quand on sait l'énergie que nous déployons pour en faire bien plus en réalité.

Nous travaillons actuellement sur l'élaboration d'un projet avec un partenaire en Afrique. Cette activité de coulisses représente une part colossale de notre travail et est probablement ce qui nous distingue le plus des autres acteurs humanitaires ou commerciaux, en termes de valeur ajoutée. L'élaboration d'un projet sur le terrain est une véritable saga ; elle passe en général en cinq étapes :

1. Le partenaire

Il faut trouver une organisation de déminage partenaire avec un projet en cours ou en phase d'élaboration qui offre le potentiel d'engagement d'une machine. Tous les partenaires ne sont pas ouverts à l'utilisation des machines ; les vieilles habitudes ont la peau dure... Cette étape n'est donc pas aussi simple qu'il n'y paraît. C'est à ce stade qu'il est important d'avoir un réseau de contacts important et une image reconnue dans la communauté du déminage. Au fil des opérations et des succès, nous avons construit ce réseau, et c'est une base absolument nécessaire pour que tout puisse commencer.

2. Le projet

Il ne faut pas croire que toutes les organisations ont en permanence des chantiers de déminage en cours d'élaboration, c'est même une denrée rare. Alors parfois, au détour d'une conférence aux Nations Unies, d'une formation sur le terrain ou d'un téléphone avec un partenaire, c'est comme une lampe qui s'allume, parfois ténue, parfois brillante... un projet montre le bout du nez.

3. La mission d'évaluation

Le projet est-il réalisable ? Les surprises, je vous l'assure, sont légions. Terrains impraticables, types et quantités d'explosifs inattendus, partenaire peu fiable ou tentatives de corruption (euh, oui, ça arrive...), conditions sécuritaires inacceptables... Alors pour s'en prémunir, il n'y a qu'un moyen : il faut aller voir sur place. Pour cela nous réalisons une courte mission d'environ une semaine, effectuée par un de nos spécialistes de terrain. Nous exécutons cette mission à nos frais, car tout sera construit sur la base des informations qui y seront récoltées : il n'est pas question d'économiser sur ce point, nous jouons notre crédibilité. Mais n'ima-



ginez pas pour autant les grands hôtels et des rencontres dans des salons feutrés. Ce sont des missions de terrain, où le confort est réduit au strict minimum, bien loin du séjour balnéaire !

4. Le dossier du projet

Si la mission confirme la faisabilité du projet, il nous faut alors établir un dossier complet, rédigé en collaboration avec l'organisation partenaire — le travail est bien partagé. Ce dossier deviendra la pierre angulaire sur laquelle toute la démarche de financement auprès des bailleurs et des diverses fondations s'appuiera. Le partenaire devra trouver le financement pour son équipe et ses frais de fonctionnement pendant les années que durera le projet commun, tandis que nous, au sein de la Fondation Digger, nous nous chargeons de trouver le financement du matériel, du transport international et de la formation.

5. L'argent

Reste à trouver des bailleurs, qu'ils soient institutionnels (fédéraux, cantonaux ou communaux) ou privés (des fondations ou des personnes) ... pour cela, il faut à nouveau disposer d'un bon carnet d'adresse, d'une bonne réputation et quelquefois de coups de pouce de la part de personnes de bonne volonté pour nous ouvrir des portes souvent

dérobées. C'est une phase exigeante et longue... qui peut prendre jusqu'à plusieurs années pour réussir à financer l'entièreté d'un projet ! D'ailleurs si vous avez des propositions à ce sujet, si vous connaissez des institutions ou des privés intéressés à financer des projets avec nous, nous sommes toujours preneurs !

Ah, oui, j'oubliais, souvent, très souvent, ça ne marche pas et tous s'effondre après des mois de travail... les raisons sont multiples : une instabilité géopolitique, une situation sécuritaire qui se dégrade entre-temps ou qui dégénère carrément en conflit armé, la découverte que notre partenaire est corrompu (eh oui, encore...), un ou plusieurs bailleurs effrayés par la situation politique ou tout simplement un manque d'intérêt à accélérer le déménagement de la part de certains... Peut-être qu'un jour, quand je serai à la retraite, je pourrai écrire un livre racontant certaines anecdotes plus croustillantes, mais ce n'est pas le moment et... ce serait peut-être un peu risqué.

Mais voilà, quand ça marche c'est simplement magnifique ! Nous avons déjà mené huit projets (Soudan, Tchad, Bénin, Mozambique, Bosnie & Herzégovine (à deux reprises), Angola, Cambodge) selon ce modèle ou d'une manière proche, et combien de vies avons-nous impactées positivement ? des dizaines de milliers au bas mot. Alors mouiller sa chemise ainsi, oui, ça en vaut la peine ! ... et bientôt un neuvième projet ? Surprise dans notre prochain bulletin, je l'espère.

Frédéric Guerne



- a. Crédit : APOPO
- b. Soudan du Sud, 2006.
- c. Mozambique, 2013.
- d. Photo prise lors d'une mission d'évaluation en Angola en 2013.



Chantier

L'Expo Digger souffle dix bougies !



Première visite



Nous n'avons pas vu le temps passer : l'Expo Digger fête déjà son dixième anniversaire cette année.



À l'époque, il nous devenait difficile de répondre à l'intérêt toujours grandissant du public pour l'histoire et l'action de la Fondation Digger. Concevoir un espace d'exposition nous permettait de montrer au plus grand nombre ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Fidèles à notre façon de travailler, nous y avons mis en avant l'aspect pratique et concret du sujet : le visiteur peut manipuler de vraies mines (neutralisées !), utiliser le matériel de détection d'un démineur et voir des machines de déminages revenues du terrain, sur les lieux mêmes où elles ont été produites.

Et, nous pouvons le dire, le succès a été au rendez-vous, à la grande satisfaction de nos guides, qui sont au premier rang pour vous accueillir, et à la celle de nos visiteurs, si on en croit leurs témoignages enthousiastes ! N'hésitez pas à prendre contact ou à consulter notre site internet (<https://expo.digger.ch>) pour connaître les possibilités et les conditions actualisées de visite.

Pour l'avenir, nous avons des projets d'agrandissement, même si ce n'est pas encore pour demain. Mais après dix ans et un public toujours plus nombreux, il est temps d'y travailler. À bon entendre...

D-NEWS

Bulletin trimestriel de la Fondation

MARS 2021

n° 59

RÉDACTION

Frédéric Guerne, Gentien Piaget,
Samuel Gafner, Aloïs Tschanz

PHOTOS

Digger, APOPO

DESSIN (p. 4, en haut)

Milinda Courey (Noun project)

IMPRESSION

Pressor SA,
Delémont

MISE SOUS PLI

Fondation La Pimpinière,
Tavannes

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Digger

FONDATION DIGGER

Route de Pierre-Pertuis 28
Case Postale 59
CH-2710 Tavannes
+41 (0)32 481 11 02
info@digger.ch
www.digger.ch



CCP 10-732824-2

IBAN CH15 0900 0000 1073 2824 2

Votre générosité en chiffres



C'est le **nombre de donateurs** qui ont soutenu la Fondation Digger durant l'année 2020. Quel soutien magnifique !

À ce propos, avez-vous bien reçu **vosre attestation de don** ? Nous vous rappelons que vous pouvez déduire fiscalement les dons faits à notre fondation, celle-ci étant reconnue d'utilité publique. **S. G.**

